



Paris, mardi 4 juin 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/04038**Modifié par l'avis n° FR/2024/04416**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°2024-0155

Inspection ou travaux subaquatiques (présence de plongeurs)

Seine aval

Pont rail d'Epinay bras gauche - PK 31.7 à PK 32.2

Arrêt de navigation (Bras de Gennevilliers) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **05/06/2024 à 07:00** au **14/06/2024 à 18:00** - avec pour **périodicité : Permanent**
 - o Seine à l'aval de Paris, Bras de Gennevilliers
entre les pk 31,7 (bras de Gennevilliers - amont pont rail d'Epinay) et pk 32,2
(bras de Gennevilliers - aval pont rail d'Epinay) - Dans le chenal

Une interdiction de stationner (Aval immédiat du pont d'Epinay rive gauche) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **05/06/2024 à 10:00** au **14/06/2024 à 12:00** - avec pour **périodicité : Jeudi**
 - o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 32,15 et pk 32,2
- à partir du **05/06/2024 à 14:00** au **14/06/2024 à 18:00** - avec pour **périodicité : Mardi**
 - o Seine à l'aval de Paris
entre les pk 32,15 et pk 32,2

Modification des conditions de navigation (Navigation avalant autorisée à l'aval du Pont de Saint-Denis pour l'accès aux chantiers naval) (Bateaux de services - trafic avalant, Bateaux et engins de chantier - trafic avalant)

- à partir du **05/06/2024 à 07:00** au **14/06/2024 à 18:00** - avec pour **périodicité : Permanent**
 - o Seine à l'aval de Paris, Bras de Gennevilliers

entre les pk 28,31 (bras de Gennevilliers - amont pont rail d'Epinay) et pk 30,5
(bras de Gennevilliers - aval pont rail d'Epinay) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont d'informer que des inspections subaquatiques au droit du pont d'Epinay et intervention sur fibre optique auront lieu du 5 au 14 juin 2024.

La navigation est interdite par arrêté préfectoral sur la période entre les PK 31.700 et PK 32.200 dans le bras de Gennevilliers, Seine Aval, **y compris hors horaires de travaux car la fibre optique sera levée dans la passe.**

Le stationnement à quai est interdit à l'aval immédiat du pont d'Epinay rive gauche.

L'accès aux chantiers naval se fera par l'amont du bras de Gennevilliers, la circulation avalant est autorisée à titre exceptionnel à l'aval du pont de Saint-Denis pendant la durée des travaux.

Une embarcation sera présente à proximité. Elle portera le pavillon représentant le code « ALPHA » (partie blanche côté hampe prolongée par une partie de couleur bleue à 2 pointes) visible de toutes parts.

Une veille VHF sera maintenue sur le canal 10 pendant toute la durée de l'intervention.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

15/06/2024

Directrice adjointe

Signé

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC